

Une cité de la musique et de la danse

culture

Le programme de la cité de la musique et de la danse est désormais défini. La Ville ambitionne un **rayonnement départemental** pour cet équipement culturel.

Avec ses bâtiments, son cloître, sa chapelle, mais aussi le vaste jardin attenant, le Carmel offre la possibilité d'implanter à Saint-Brieuc «un nouvel espace culturel» dit le maire Bruno Joncour. A deux pas du centre-ville, rue Pinot-Duclos, cette cité de la musique et de la danse regroupera l'ENMD, mais aussi un pôle de pratiques amateurs et un centre de ressources documentaires. Pour cet équipement, la ville ambitionne «un rayonnement départemental», appuie Thierry Simelière, maire-adjoint en charge de la Culture.

Avec les différents usagers et partenaires, la Ville souhaite élaborer un programme ambitieux. L'école de musique accueille aujourd'hui 700 élèves. Mais le futur site est conçu «dans la perspective d'accueillir 1000 élèves». Il faut dire que ces dernières années, l'effectif connaît une progression constante. Une dimension inter-



De la surface, mais aussi un cachet certain pour ce site.

communale se profile pour l'établissement. Et, en tenant compte des orientations du Ministère de la Culture et du Conseil général la Ville s'attache à lui donner la dimension de conservatoire des Côtes d'Armor.

La future ENMD comprendra des salles de cours et des studios adaptés pour les musiciens et les danseurs ; une salle d'enseignement pour l'art dramatique ; des salles de pratique collective pour les répétitions et la diffusion devant un public restreint.

Le deuxième pôle de la future cité de la musique et de la danse s'articulera autour des pratiques

amateurs au sein des associations : Sonerien ha Kanerien Vreizh, l'orchestre d'harmonie, Musique à vivre, Bagad Sant-Brieg, la fédération des batteries fanfares de Bretagne et les Tambours de 89 partageront des bureaux, salles de cours et de pratiques collectives. Cela permettra d'envisager un travail en collaboration. Ce pôle associatif pourra aussi s'ouvrir à l'enseignement supérieur continu en accueillant le CEFEDEM, implanté à Saint-Brieuc depuis 2001.

La Cité de la musique et de la danse a vocation à être un lieu de travail et d'échanges. Le troisième axe du projet, c'est le centre de ressources, partagé par l'ensemble des musiciens, enseignants et élèves. Il rassemblera une parthèque (bibliothèque de partitions) et une discothèque. A terme, dans une seconde phase, la cité de la musique et de la danse pourra accueillir une salle de spectacle, destinée à ses usagers mais aussi aux artistes de tous horizons.

Quelques chiffres

- **La surface.** 13000 m² dont 6000 m² de jardin et 2320 m² de surface utile, mais aussi des combles.
- **Le coût.** La Ville a acquis le carmel pour 1,5 M€. Le coût des travaux pour les locaux de l'ENMD et des associations et le centre de ressources est estimé à 7,5 M€.
- **Les usagers.** 2300 m² seront dédiés à l'ENMD et au centre de ressources, 750 m² au pôle de pratiques amateurs (Sonerien ha Kanerien Vreizh, l'orchestre d'harmonie, Musique à vivre, Bagad Sant-Brieg, fédération des batteries fanfares de Bretagne, Tambours de 89) et de formation (le centre de formation à l'enseignement de la danse et de la musique assure la formation continue des professeurs).
- **Calendrier.** La Ville lance le concours de maîtrise d'œuvre qui permettra de définir le projet architectural et met en place un comité de pilotage. L'ouverture est envisagée fin 2008.

erratum

Dans son dernier numéro, Le Griffon évoquait un projet immobilier aux Villages, à la Ville Juhel. Il sera mené par Armor Habitat (et non Côtes d'Armor Habitat).